



pourront être importés au Canada en franchise et hors contingent. L'initiative du Canada sera le régime de préférence pour les PMA le plus élaboré instauré par un pays industrialisé, en raison du nombre de pays et de produits admissibles et de sa simplicité administrative. Cette initiative accorde aux pays les moins avancés un traitement préférentiel dans des secteurs clés pour eux : le vêtement, les textiles et l'agriculture. Le gouvernement a en outre évalué puis confirmé sa capacité d'aider au besoin les travailleurs touchés par cette initiative par l'intermédiaire des programmes existants. Le gouvernement renforce la capacité de l'Agence des douanes et du revenu du Canada de contrôler, de vérifier et d'appliquer les règles d'origine en ce qui concerne le vêtement et les textiles, afin d'enrayer le problème du transbordement de marchandises non admissibles au traitement préférentiel.

### **Recommandation 8**

*« Que, comme certains secteurs d'activité supporteront une part disproportionnée des coûts économiques liés à la proposition du gouvernement du Canada d'ouvrir le marché canadien aux pays les moins avancés, le gouvernement fédéral offre une aide transitoire aux industries et aux travailleurs de ces secteurs qui seront touchés. »*

Le gouvernement approuve en principe cette recommandation. Il a confiance dans les capacités des entreprises canadiennes des secteurs des textiles et du vêtement de s'adapter et de rester concurrentielles, compte tenu des compétences des travailleurs canadiens et de l'excellence de l'infrastructure. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'emplois, la production intérieure et les exportations ont augmenté dans ces secteurs, bien que les importations aient augmenté également. Cette performance est due en grande partie à une très forte croissance des exportations qui assure l'avenir de l'industrie canadienne. Le ministre de l'Industrie, Allan Rock, a annoncé un cadre stratégique visant à accroître la compétitivité internationale des secteurs canadiens du vêtement et des textiles, dont le budget sera de 33 millions \$. Cette initiative, qui est axée principalement sur les pratiques exemplaires, des initiatives de marketing et le commerce électronique, aidera les entreprises canadiennes à tirer parti des débouchés mondiaux dans ces deux secteurs. Le gouvernement consultera régulièrement les représentants des deux secteurs pour l'élaboration de ce programme.

